

marins âgés devraient occuper ces positions. C'est dans l'intérêt de la marine, quand bien même ils seraient âgés, car ils savent de quelle importance est le service des phares. Il y a nombre de phares où les gardiens ne sont jamais appelés à porter secours aux bateaux, et dans de tels cas ces hommes rempliraient aussi bien les fonctions que des jeunes.

M. FOSTER : Mon honorable ami est remonté à l'histoire ancienne en parlant de M. Connelley, car cet homme a été destitué avant que je fus fait ministre et je ne puis répondre sur ce sujet. Il fut transféré de cette île, je crois, parce que l'on plaça là un sifflet de brouillard et il fallait un ingénieur, puis il fut mis à un autre place qu'il dut quitter à cause d'infirmité.

M. PLATT : Ce système de remplacer des vieillards infirmes par d'autres vieillards infirmes, me rappelle un dessin que j'ai vu il y a quelques jours, représentant deux vieillards décrépits—un sur le point de quitter une position élevée de ce pays, pour cause de mauvaise santé, l'autre devant le remplacer pour les mêmes raisons. Il est, sans doute très convenable, de nommer des hommes âgés qui possèdent une certaine expérience de la mer, aux phares où il ne sont pas appelés à secourir les navires en détresse. Il y a un cas plus récent que celui mentionné par l'honorable député de Charlotte (M. Gillmor). Je veux parler du changement fait au phare de False Ducks Island. M. Sweetman, un homme âgé qui garde ce phare depuis près de vingt-cinq ans, et qui était parfaitement compétent, et désirait conserver cet emploi, a été remplacé par un homme presque aussi âgé que lui, et qui est incapable de conduire un bateau. M. Sweetman ne se sentant pas du tout chez lui, après avoir quitté l'île, demanda à ses amis d'employer leur influence auprès du ministre pour le faire entrer de nouveau dans ses fonctions. Il a même offert \$500 à M. Lane, le gardien actuel, pour le faire résigner en sa faveur, et ne pouvant réussir, il est maintenant aux États-Unis avec sa famille. Le gardien actuel a près de 70 ans, ayant une mauvaise santé, et incapable de remplir ses fonctions. Mais il s'est occupé activement de politique toute sa vie, et on me dit qu'il a pu payer \$500 ou \$600 à des personnes influentes pour avoir la place convoitée. Naturellement ce n'est qu'une rumeur, et l'honorable ministre voudra peut-être se charger de voir si elle est fondée ou non.

A propos des phares je demanderai à l'honorable ministre si c'est l'habitude de nommer plusieurs gardiens au même phare ? Qui est responsable au phare de Deseronto qui est sous le contrôle de la compagnie Rathbun ? Je ne sais pas qui le gouvernement mettrait à la retraite dans ce cas-ci, comme la compagnie se compose de 10 ou 15 personnes ; ou bien qui serait mis à la retraite le premier ? C'est peut-être le meilleur mode, mais c'est tout à fait contraire au principe émis, que ces positions devraient être données à des marins de mérite, quelque peu élevé que soit le salaire, et je suis convaincu que la compagnie Rathbun se passerait de cela. De fait il me semble étrange que cette riche compagnie reçoive ce salaire.

M. FOSTER : Quant au remplacement du gardien à False Ducks Island il a été fait sous la recommandation de nos officiers, comme on plaçait là une lumière d'un nouveau genre, le gardien était incapable d'en prendre soin. Le rapport de nos officiers déclarait qu'il était incompetent, et c'est sur cette raison qu'il fut remplacé. Pour ce qui est du phare de Deseronto nous payons la compagnie pour en prendre soin, cela nous coûte meilleur marché. Quant à savoir lequel des membres de la compagnie serait mis à la retraite, c'est une autre question qu'il sera temps de décider lorsque l'occasion s'en présentera.

M. PLATT : Dans le cas de M. Sweetman, l'honorable ministre vent-il dire que des demandes de ce genre n'ont pas été faites, et que dans plusieurs circonstances il n'a pas été établi que M. Sweetman désirait sa mise à la retraite et qu'il était incapable de remplir la charge avant que l'on

eut posé la nouvelle lumière. Si M. Sweetman n'est pas compétent, le gardien actuel ne l'est certainement pas non plus, car ceux qui connaissent les deux hommes savent que M. Sweetman est le plus habile des deux, et qu'il n'est âgé que de deux ou trois ans de plus que son successeur.

M. JONES : Au risque de déplaire à l'ex et futur haut commissaire, j'ai une autre lettre à lire à la Chambre. Ces lettres m'ont été adressées. Je ne soutiens pas leur exactitude, mais je crois qu'il est de mon devoir de les faire connaître à la Chambre.

SYDNEY, CAP BRETON.

Le capitaine John Lorway, qui est gardien du port ici depuis 1874, a dernièrement été destitué de la manière la plus brutale, si non complètement du moins en partie de cette position. Le port de Sydney comprend les jetées de la compagnie de Sydney et Louisbourg, de la International Coal and Railway Company, et aussi la jetée Victoria. Par un acte incompréhensible du gouvernement, on va se passer des services de M. Lorway aux jetées Victoria et Internationale, et M. Barrington, au Victoria, et un M. Sterling à l'Internationale, ont été nommés.

Il paraîtrait que M. Lorway, que je connais de réputation et que mon honorable collègue (M. Kenny) doit connaître beaucoup mieux, est un homme très capable. Il remplissait les fonctions de gardien du port, depuis 1874, et il aurait été destitué d'une manière sommaire, pour faire place à deux nouveaux employés. Voilà qui est multiplier les emplois. Au lieu d'un gardien au port de Sydney, il va, paraît-il, y en avoir trois. Je ne connais pas assez quel commerce il se fait dans ce port, pour émettre une opinion, mais il me semble que si le capitaine Lorway a rempli les fonctions depuis 1874, cela démontre clairement qu'il pouvait les remplir encore. Je crois que la lettre que j'ai reçue est très exacte.

M. FOSTER : Si les renseignements, au sujet des autres questions dont a parlé l'honorable député, ne sont pas plus exacts que dans ce cas-ci, je puis dire qu'ils ne sont pas conformes à la vérité. M. Lorway n'a pas été destitué.

M. McDOUGALL (Cap-Breton) : Je dois donner quelques renseignements à la Chambre sur ce sujet. Le capitaine Lorway a été le gardien du port de Sydney pendant plusieurs années, ses fonctions s'étendaient aux mines Victoria, dont la jetée d'expédition a été établie en sous-port d'entrée, l'année dernière. Le capitaine Lorway qui demeure à huit milles du port faisait faire son ouvrage par M. Barrington, lequel a été nommé sur la recommandation du directeur des mines, et envoyé au ministre de la marine par mon honorable collègue et moi-même. Il en est de même de la jetée Internationale où M. Lorway faisait remplir ses fonctions par ce M. Stirling, si je ne me trompe pas, qui a été nommé sur la recommandation du directeur des mines qui avait intérêt à ce que les fonctions fussent remplies par un homme capable de juger de la nécessité des expéditions, afin d'éviter aux capitaines de navires un voyage de deux ou huit milles jusqu'à Sydney. Le capitaine Lorway est encore gardien du port de Sydney, mais ces deux messieurs ont été nommés aux deux autres places.

M. JONES : Alors ce qu'a dit le ministre de la marine était correct d'un côté et non de l'autre. M. Lorway a été destitué au point de ne plus avoir la même juridiction qu'au paravant. Si l'honorable député croit que M. Lorway avait tort de faire faire son ouvrage comme il l'a expliqué—je ne me prononce pas—cela mettrait le gouvernement dans une fausse position relativement aux phares dont on a parlé tout à l'heure.

Agences, loyer et dépenses contingentes..... \$20,160

M. DAVIES (I.P.E.) : Avant de voter ce crédit, je désire appeler l'attention du ministre sur de curieux items de dépenses compris dans le mot élastique "contingences." C'est un sujet intéressant d'observation que de suivre dans les livres bleus les dépenses contingentes. Ces dépenses couvrent une multitude de fautes. J'ai eu la curiosité, l'autre jour, après un intéressant débat auquel prit part l'ho-